1 Introduction
2 Analyse des dangers : fdsepcuttingoil_1238_fr
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 Butane
2.5.2 Propane
2.5.3 Dibutyl phosphonate
2.5.4 Amine, coco alkyl
2.5.5 Butadiene
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit fdsepcuttingoil_1238_fr
Company	Innotec International NV
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **fdsepcuttingoil_1238_fr**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : fdsepcuttingoil_1238_fr

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **fdsepcuttingoil_1238_fr**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	Innotec International NV
État physique	liquide
Forme	aérosol
pH	Non disponible
Usage	Specific End Use: Le produit est destiné à faciliter les opérations d'usinage à haute vitesse : forage, taraudage, filetage et fraisage.
Date FDS	2019-07-18

La FDS date du 2019-07-18. Elle a donc 7 an(s).

La FDS ayant plus de 5 ans, il est *nécessaire* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

EmillA a identifié les erreurs de classification potentielles suivantes dans la FDS :

- La substance Butane devrait être classée H340 selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA
- La substance Butane devrait être classée H350 selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA
- La substance Butane est classée H340 et sa concentration (10.0–25.0%) dépasse le seuil de 0.1%. Le produit devrait donc être classé H340
- La substance Butane est classée H350 et sa concentration (10.0–25.0%) dépasse le seuil de 0.1%. Le produit devrait donc être classé H350

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes (SGH) :



Inflammable

Mentions de danger :

- H229 Pressurised container: May burst if heated
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

- P210 P210
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 P251
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P410+P412 Protéger du rayonnement solaire.

Transport :

- ADR : Classe 2.1
- RID : pas disponible
- ADN : pas disponible
- IMDG : Classe 2
- IATA : Classe 2.1

- UN : 1950

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d’exposition

skin : En règle générale, le produit n’est pas irritant pour la peau.

eyes : • Rincer précautionneusement à l’eau pendant plusieurs minutes. • Retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. • Continuer à rincer.

ingestion : • Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. • NE PAS faire vomir.

inhalation : • Si difficulté à respirer, transporter la victime à l’extérieur. • La maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Butane

Identification

- N° CAS : 106-97-8
- N° EINECS : 203-448-7

Concentration :from 10.0 to 25.0

Dangers :

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H340 Peut induire des anomalies génétiques.
- H350 Peut provoquer le cancer.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Oui
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-15min (ppm) : 980.0 - VLE-15min (mg/m³) : 2370.0

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.5.2 Propane

Identification

- N° CAS : 74-98-6
- N° EINECS : 200-827-9

Concentration :from 2.5 to 10.0

Dangers :

- H220 Gaz extrêmement inflammable.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (ppm) : 1000.0

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.5.3 Dibutyl phosphonate

Identification

- N° CAS : 1809-19-4
- N° EINECS : 217-316-1

Concentration :from 0.1 to 1.0

Dangers :

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.3.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.5.4 Amine, coco alkyl

Identification

- N° CAS : 61788-46-3
- N° EINECS : 262-977-1

Concentration :from 0.1 to 0.25

Dangers :

- H302 Nocif en cas d’ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H373 Risque présumé d’effets graves pour les organes à la suite d’expositions répétées ou d’une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.4.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.5.5 Butadiene

Identification

- N° CAS : None
- N° EINECS : 203-450-8

Concentration :less or equal to 0.1

Dangers :

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.5.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	- Gants • ‘En cas de risque de contact du produit avec les mains, l’utilisation de gants homologués (en conformité avec la norme EN 374) fabriqués avec les matériaux suivants peut apporter une protection chimique convenable : Caoutchouc nitrile.’ • Il est recommandé d’utiliser des gants dont le temps de protection dépasse 240 min (de préférence > 480 min).
Yeux	- Masques respiratoires / filtres • ‘Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.’ • Référence à l’usage de ‘filtre du type AX/P2’ (section 8.2).
Peau	-
Système respiratoire	- Masques respiratoires / filtres • ‘Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.’ • Référence à l’usage de ‘filtre du type AX/P2’ (section 8.2).
Corps	-

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Ne pas percer ou brûler même après usage. - Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable. - Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. - Récipient sous pression ; à protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. - Utiliser l'équipement de protection individuel requis. - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. - Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. - Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. - Mesures d'hygiène : se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	- Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. - Tenir à l'écart de sources d'ignition ; conserver dans un endroit à l'abri du feu et ne pas fumer. - Protéger du rayonnement solaire. - Stocker dans un endroit bien ventilé. - Utiliser un sol imperméable formant une cuvette de rétention. - Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité, uniquement dans son récipient d'origine. - Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Specific End Use: Le produit est destiné à faciliter les opérations d'usinage à haute vitesse : forage, taraudage, filetage et fraisage.